

ASDER

Association loi 1901
Siège social : 124 rue du Bon Vent
73000 CHAMBERY
323 390 427 RCS

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31
décembre 2022

ASDER

Association loi 1901
Siège social : 124 rue du Bon Vent
73000 CHAMBERY
323 390 427 RCS

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Aux adhérents

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Convention d'objectifs entre l'ASDER et Syndicat Pays de Maurienne

Personne concernée : Syndicat Pays de Maurienne, Membre du CA de l'ASDER, représenté par M.me Pascale OUTRY.

- **Objet de la convention :** Programme d'actions transitions énergétiques.
- **Modalités :** le montant enregistré en produit au titre de l'exercice est de 1 350 €

Convention d'objectifs entre l'ASDER et Arlysere

Personne concernée : Communauté de commune d'Arlysere, Membre du CA de l'ASDER, représentée par Mme Bérénice LACOMBE.

- Objet de la convention : Programme d'actions transitions énergétiques.
- Modalités : le montant enregistré en produit au titre de l'exercice est de 13 600 €

Convention d'objectifs entre l'ASDER et Cœur de Savoie

Personne concernée : Communauté de commune Cœur de Savoie, Membre du CA de l'ASDER, représentée par Mme Béatrice SANTAIS.

- Objet de la convention : Programme d'actions transitions énergétiques.
- Modalités : le montant enregistré en produit au titre de l'exercice est de 7 675 €

Convention d'objectifs entre l'ASDER et SDES

Personne concernée : SDES, Membre du CA de l'ASDER, représenté par Mme Nathalie LAUGIER, directrice du SDES.

- Objet de la convention : Programme d'actions et convention d'objectif
- Modalités : le montant enregistré en produit au titre de l'exercice est de 60 000 €

Fait à Chambéry, le 11 mai 2023

ROSTAN AUDIT ET CONSEIL
Commissaire aux comptes
550, rue Le Cheminet
73 290 La Motte Servolex

Marc ROSTAN

